



World Bank



**CINQUIEME REUNION ANNUELLE DE LA COALITION POUR LA
CONSERVATION AU CONGO <<COCOCONGO>>
Kinshasa, le 12 Mars 2009
HOTEL VENUS**



REMERCIEMENTS

La Direction Générale de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont concouru à l'organisation de la cinquième réunion annuelle de la Coalition pour la Conservation au Congo (COCOCONGO 2009).

Elle exprime sa sincère et profonde gratitude à tous ses partenaires d'une manière générale, et de façon particulière, à ceux qui ont apporté leur contribution tant financière, matérielle, technique que scientifique, à la tenue effective de ces assises.

Elle adresse sa vive reconnaissance à tous les participants qui ont rehaussé de leur présence la dite concertation.

= : Pasteur Cosma WILUNGULA BALONGELWA :=
Administrateur Délégué Général

LISTE DES ACRONYMES

ADF : Administrateur Directeur Financier
ADG : Administrateur Délégué Général
ADGA : Administrateur Délégué Général Adjoint
ADT : Administrateur Directeur Technique
AN : Administrateur National
APN : Administrateur National du projet
APs : Aires Protégées
AWF : African Wildlife Foundation
BM : Banque Mondiale
CAMI : Cadastre Minier
CARPE : Programme Régional de l’Afrique Centrale pour l’Environnement
CI : Conservation International
CoCo : Conservation Communautaire
CoCoCongo : Coalition pour la Conservation au Congo
COFED : Cellule d’Appui à l’Ordonnateur du Fonds Européen de Développement
COMIFAC : Commission des Forêts d’Afrique Centrale
CTP : Conseiller Technique Principal
DC : Domaine de Chasse
DCCI : Directeur de la Cellule de Coopération Internationale
ERAIFT : Ecole Régionale Post-Universitaire d’Aménagement et de
Gestion Intégrés des Territoires et Forêts Tropicaux
FED : Fonds Européen de Développement
FEM : Fonds Mondial pour l’Environnement
FFI : Fauna and Flora International
GEF : Global Environment Facility
GTZ : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération
Technique Allemande)
ICCN : Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
MECNT : Ministère de l’Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme
MONUC : Mission de l’Organisation des Nations Unies en R. D. Congo
ONGs : Organisations Non Gouvernementales
PFBC : Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PICG : Programme International de Conservation des Gorilles
PN : Parc National
PNG : Parc National de la Garamba
PNKB : Parc National de Kahuzi-Biega
PNKL : Parc National des Kundelungu
PNS : Parc National de la Salonga
PNU : Parc National de l’Upemba
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE : Programme des Nations Unies pour l’Environnement
PNVi : Parc National des Virunga
PRESIREP : Présidence de la République
RAPAC : Réseau des Aires Protégées d’Afrique Centrale
RCA : République Centrafricaine
RDC : République Démocratique du Congo
RFO : Réserve de Faune à Okapis
SYGIAP : Système de Gestion de l’Information des Aires Protégées

SZF (FZS) : Société Zoologique de Frankfort (Frankfurt Zoological Society)
SZL : Société Zoologique de Londres
SZM : Société Zoologique de Milwaukee
UE : Union Européenne
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USAID : United States Agency of International Development
WCS : Wildlife Conservation Society
WHS : World Heritage Sites
WWF : World Wildlife Fund



Document de travail 1

**CINQUIEME REUNION ANNUELLE DE LA COALITION POUR LA
CONSERVATION AU CONGO <<COCOCONGO>>
Kinshasa, le 12 Mars 2009
HOTEL VENUS**

**TERMES DE REFERENCE DE LA CINQUIEME REUNION ANNUELLE DE LA
COALITION POUR LA CONSERVATION AU CONGO
<< CoCoCongo V >>**

Mars 2009

1.-Introduction

La cinquième édition de la Coalition pour la Conservation au Congo se tient au moment où la situation générale du pays connaît un développement désirable surtout en terme de sécurité à l'Est mais sur fond de la crise financière internationale qui affecte dans une certaine mesure l'économie nationale et les populations riveraines à nos aires protégées.

Certes, l'évaluation de la mise en œuvre des activités prioritaires et recommandations diverses prescrites par Coccocongo IV révèle que des efforts réels ont été fournis durant les derniers douze mois par l'ICCN et ses partenaires.- Toutefois les contraintes majeures à l'exécution des activités planifiées persistent et donc la normalité de la situation idéale de conservation de nos sites n'a pas été recouvrée de manière significative d'une part et la mutation structurelle de l'ICCN attendue n'a pu connaître un début d'exécution comme souhaité par nous tous d'autre part.

Par ailleurs, il nous paraît important de relever que les difficultés ou contraintes ressenties par l'ICCN dans la réalisation de ses missions sur terrain, à ce jour, dépassent ses capacités propres de résolution des problèmes. -Elles requièrent une volonté politique manifeste du Gouvernement de la République qui faciliterai ainsi à notre institution et à ses partenaires d'exécuter les programmes de réhabilitation de nos sites et de valorisation de nos ressources naturelles.- Mais il est juste de mentionner que des appuis manifestes, à l'ICCN , ont été enregistrés de la part des autorités politico- administratives des provinces où sont localisées les sites du patrimoine mondial et au Katanga d'une part et l'intérêt de la tutelle aux préoccupations de notre institution a été perceptible d'autre part.

Ce constat pourrait suffisamment justifier que les présentes assises focalisent, une fois de plus, leur particulière attention sur deux matières essentielles d'une part et qu'il soit examiné en profondeur les meilleures stratégies pour trouver des solutions qui permettent d'espérer que la conservation de la nature dans les aires protégées de la RDC n'est pas condamnée à l'immobilisme destructeur ni à la fatalité d'autre part. -Il s'agit des questions liées à "L'intégrité et à la protection des sites" et au " Plan de réforme et au Programme de Renforcement de l'ICCN"

En outre, il est relevé avec pertinence que l'absence d'un cadre de concertation entre partenaires de l'ICCN d'une part et de la DG-ICCN et partenaires d'autre part est préjudiciable au développement harmonieux des rapports entre l'Institution nationale de conservation et ses partenaires. -Ce fait a été mis en exergue par la Revue institutionnelle et une réponse appropriée tarde à y être réservée. -La présente session de Coccocongo pourrait offrir l'opportunité aux partenaires de se concerter et se convenir sur les TDR de leur cadre idéal de

concertation. -Il n'est pas inutile de mentionner que les cadres de concertation existant avec les partenaires à la conservation sont trop larges pour assurer que les questions qui touchent à la particularité de nos problèmes soient avantageusement traitées. -Aussi, la distinction est faite entre les bailleurs des fonds et les ONGs qui doivent chacun désigner en définitive un représentant qui ferai partie d'un comité restreint de consultation avec l'ICCN-DG tel que prévu dans les TDR de Cocomongo en vigueur depuis quatre ans.

Les travaux des présentes assises devraient alors s'articuler de la manière suivante :

- Examen et adoption du rapport d'exécution des actions prioritaires de la Quatrième édition de Cocomongo ;
- Examen et adoption de la proposition des actions prioritaires pour les prochains douze mois ;
- Concertation des partenaires de l'ICCN pour définir leur propre cadre de concertation ;
- Adoption de la Déclaration finale de Cocomongo V.

Comme cela fut le cas lors de la session précédente, des brèves communications sont proposées à l'assemblée sur les thèmes ci-après :

- Point sur le projet de réhabilitation des aires protégées de la RDC sur Financement (don) GEF/BM : négociation, mise en œuvre et perspectives par Mr Paul Martin, Banque Mondiale
- Programme ECOFAC : implantation au PNS et perspectives par Mr Jean Claude le Corre, Chef de la composante ECOFAC IV.
- Nouvelle dynamique dans la gestion du Pnvi : vision, structure, Développement et perspectives par Dr. Emmanuel de Mérode, Directeur et chef de site.
- Collaboration transfrontalière dans le Grand Virunga: modèle et Perspectives, par Teddy Musabe, Secrétaire Exécutif. Adj. au GVTC Chargé de la Planification.
- Commentaires/Témoignages : Jean Pierre d'Huart et Jean-Pierre Agnangoye- Secrétaire Exécutif Rapac (Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale).

2. Objectif :

Renforcer la coordination et la communication entre/et par l'ICCN et ses partenaires afin de faire face, avec efficacité, aux menaces et défis pour la protection et la gestion du Réseau des Aires protégées de la RDC.

3. Résultats attendus :

3.1. Consensus dégagé sur un plan d'action pour un lobbying fort destiné principalement aux institutions publiques de la RDC qui doivent assurer, sans délai, le recouvrement de l'intégrité des Aires protégées et leur sécurisation permanente et efficiente.

3.2. Engagement exprimé du Gouvernement de la République Démocratique du Congo à assumer pleinement sa responsabilité, en coopération avec les partenaires de l'ICCN, pour la mise en œuvre effective du Plan de Réforme et du Programme de Renforcement de l'ICCN issu de la Revue Institutionnelle.

4. Axes de réflexion :

4.1-Examen et adoption du rapport d'évaluation de l'exécution des actions prioritaires et autres recommandations de Cocomongo IV.

L'évaluation des actions prioritaires et recommandations de la session précédente renseignent que bien que des efforts ont été enregistrés, il reste cependant à poser des actes déclencheurs d'une nouvelle dynamique devant permettre à l'ICCN de préserver des acquis mais surtout de réunir des conditions optimales en vue de la réhabilitation des aires protégées de la RDCongo. - Sans le recouvrement de l'intégrité et de la sécurité des sites, il est irrationnel de penser gestion durable et valorisation des ressources naturelles exceptionnelles du pays d'une part et d'attirer et de sécuriser les investissements extérieurs d'autre part.- De plus, l'ICCN doit subir une réforme structurelle et être renforcé dans ses capacités de gestion, le retard enregistré sur cette matière lui est très préjudiciable.

Il est cependant encourageant de noter que la mise en œuvre de la Stratégie de conservation communautaire est prise en charge par les Cocosi surtout dans les sites du patrimoine mondial d'une part et que les nouveaux projets des partenaires en tiennent compte d'autre part.- Ceci pourrait constituer une base objective pour l'évaluation dans un avenir proche de cet outil de travail mis à notre disposition depuis les dernières assises de Cocomongo.

L'évaluation des actions prioritaires et recommandations a été réalisée sur base des évaluations des plans d'opération de la DG et des sites, des rapports de mission, mais aussi grâce aux apports d'autres partenaires extérieurs.

4.2.-Examen et adoption de la proposition des actions prioritaires et recommandations de Cocomongo V.

En nous référant à ce qui précède, il est soumis au débat un tableau des actions prioritaires et recommandations pouvant être conduites durant les prochains douze mois par l'ICCN et ses partenaires au regard des exigences de gestion des aires protégées dans le contexte particulier de la RDC. -Il doit être

tenu compte du fait que les cinq sites du patrimoine mondial demeurent sur la liste des sites en danger de l'Unesco depuis bientôt deux décennies et qu'une attention particulière doit leur être accordée.

A quelle destinée est condamnée le patrimoine naturel à valeur exceptionnelle de la RDC à court et à moyen terme ?-Y a-t-il volonté manifeste de toutes les parties prenantes pour redorer le blason longtemps terni de la conservation en RDCongo ?-Des actions ciblées doivent être posées par la RDC et l'appui des partenaires devrait être plus intense, coordonnée et visible.

Une commission restreinte examinera cette proposition et des actions prioritaires et recommandations éventuelles devraient être formulées y comprise une démarche pour poursuivre les actions de lobbying aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la RDCongo.

4.3.-Concertation des partenaires.

En vue d'une communication plus efficiente avec l'ICCN,il est impérieux que les partenaires(bailleurs et ONGs) développent un cadre de concertation entre eux et qu'ils désignent deux représentants pour les représenter dans le comité restreint qui doit assurer avec l'ICCN le suivi des activités de Cocomongo.- Aussi ce cadre servirait notamment aux échanges entre partenaires sur des questions relationnelles qui peuvent porter préjudice au fonctionnement harmonieux du partenariat entre les parties.- L'expérience quotidienne de gestion dicte l'urgence de ce mécanisme dont les termes de référence doivent être définis par les concernés puis adoptés par les présentes assises.

Nous souhaitons vivement qu'à la réception de ce document les bailleurs et les ONGS prennent séparément des contacts informels afin de faciliter la concertation.

4.4-Communications ICCN/Partenaires.

Cette rubrique est destinée à démontrer que malgré la conjoncture assez critique dans laquelle s'opère la conservation en RDC,il est possible de concrétiser, dans une certaine mesure, notre volonté commune à préserver la riche biodiversité de la RDC et à susciter l'espoir qu'on peut soutenir la dynamique de changement dans le domaine de la conservation dans ce pays.- Ceci se traduit notamment par l'implantation des nouveaux projets d'investissement et la gestion modernisée de nos sites même en période des conflits armés.

4.5-Adoption de la Déclaration de Cocomongo V.

Pour besoin de communication efficiente, il est apparu indispensable qu'une Déclaration finale des présentes assises soient publiée. -Une commission restreinte examinera la proposition faite par les organisateurs avant de la soumettre au débat général pour son adoption et sa lecture.

5. Méthodologie de travail :

- . Des documents de travail seront disponibles comme référence pour certaines étapes de la concertation.
- . L'organisateur propose trois commissions de travail ouvertes à tous les participants intéressés ainsi que des personnes ressources y afférentes :

Commission n°1 : Actions prioritaires et Recommandations.

Objet : examen de la proposition des actions prioritaires et Recommandations.

Personnes ressources : Des personnes ressources ci-après sont requises à cet effet : ADT, Délégué de la Présidence, Robert Munyhali, Délégué de la Primature, José Kalpers, Paulin Ngobobo, E. Bashige, U. Ngobobo, Robert Muir, Bisidi Yalolo, JC le Corre, Emmanuel de Mérode, Radar,.....

Modérateur : Adama Daou.

Rapporteur : Mapilanga Jeff

Résultat : Fiche/Actions prioritaires et recommandations.

Réf. : points 4.1 ,4.2 et documents n° 1 et 2

Commission n°2 : Concertation des Partenaires (2 sous-commissions).

Objet : production des TDR des cadres de concertation des Bailleurs et des ONGs.

Personnes ressources : représentants des bailleurs et des ONGs

Modérateurs : -UICN pour les ONGs

-A déterminer pour les bailleurs.

Rapporteurs : à déterminer.

Résultat : Tdr disponibles.

Commission n°3 : Déclaration finale.

Objet : Amender et finaliser la proposition de la Déclaration finale.

Personnes ressources : ICCN, ADGA

Modérateur : ICCN

Rapporteur :

Résultat : Texte amendé de la proposition de Déclaration disponible.

Réf. : Document n° 5

- . Les communications ICCN/Partenaires seront brèves et concises et ne peuvent excéder vingt minutes chacune.

- La modération sera assurée par Mr Samy Mankoto M., Président du Conseil d'Administration du Rapac.

6. Lieu et dates :

Salle des Conférences de l'Hôtel Venus sise Commune de la Gombe/Kinshasa.
Date : 12 mars 2009.

7. Sources de Financement : ICCN, UNESCO, GEF-PNUD,GTZ, UE.BM

8. Participants : ICCN, institutions publiques (présidence de la République-Gouvernement- Parlement, Police Nationale et Armée autres institutions), bailleurs, Ongs, et personnalités.

Liste des participants : document n° 6

9. Programme : document n° 3

10. Comité organisateur :

- **Président** : Pasteur Cosma Wilungula Balongelwa : ADG/ICCN.
- **Vice- Président** : Jaap Schoorl, Coordonnateur GTZ/PBF
- **Membres** : ADT, ADF, AN/GEF-PNUD, Directeur Kasientoko,
- **Coordination technique** : Muamba Tshibasus /Directeur.
- **Secrétariat et logistique** : Benjamin Ebuela Balongelwa./Chef de service et Assistant Direction de Coopération Internationale et la Planification.
- **Relation Publique** : Diogène Fina,_(+243)814524874

11. Contact :

Pour toute information relative à l'organisation de la réunion, prière s'adresser au Secrétariat Exécutif de Cococongo simultanément aux adresses suivantes :

- [DR.MUAMBA TSHIBASU](#)

Directeur/Secrétaire Exécutif de Cococongo

- [Ben BALONGELWA](#)

Chef de service et Assistant Technique

Mails : se.cococongo@yahoo.fr/gmuamba@yahoo.fr

b.balongelwa@iccn.cd

Mobile phone:+243 815048757 et +243815990465



Document de travail 2

RAPPORT D'ÉVALUATION DES ACTIONS ET RECOMMANDATIONS DE

CoCoCongo IV

Mars 2009

1.-Le tableau ci-après présente de manière condensée les résultats de l'exécution des différentes actions et recommandations issues des assises de la Cocomo IV.- Nous fournissons quelques commentaires pour expliciter le sens de cette notation qui traduit le niveau d'exécution des actions prioritaires en référence aux indicateurs que nous avons ensemble retenu sur une période de douze mois.

	Code d'évaluation	Très Bien (96-100%)	Bien (50-95%)	Faible (25-49%)	Médiocre (0-24%)
I.	Intégrité et protection des sites				XXX
II.	Développement communautaire		XXX		
III.	Plan de réforme et programme de renforcement de l'ICCN				XXX
IV	Lobbying		XXX		

I.I- Intégrité et protection des sites

-Face aux six problèmes identifiés et repris ci-après, très peu d'actions d'envergure ont été conduites avec efficacité dans les sites ciblés afin d'enrayer les diverses causes qui en ont déterminé la persistance :

1. Destruction des habitats dans les Aires protégées (AP).
2. Destruction de la faune dans les AP.
3. Conflits AP- Population.
4. Insuffisance de surveillance des AP.
5. Violation des limites.
6. Présence permanente des positions militaires et bandes armées.

-Les raisons fondamentales de cette défaillance sont de quatre ordres :

- Les services publics centraux n'ont pas réellement collaboré pour trouver des solutions définitives aux préoccupations de l'ICCN en terme de respect strict du statut légal qui couvre nos aires protégées (affaires foncières, mines, défense,...).
- La nature des problèmes rencontrés exige une réelle implication du Gouvernement central qui doit aller au-delà de simples intentions, ce qui ne fut pas le cas (pas de budget de fonctionnement et d'investissement, pas de matériel d'ordonnancement approprié, attentisme sur la tenue de la Réunion de Haut Niveau sollicitée par l'Unesco,.....).

- L'état de guerre à l'Est du pays avait imposé des exigences telles qu'il était tactiquement difficile d'adopter autre attitude que celle que nous avons constatée et qui n'était pas toujours un mal nécessaire pour nous (cas de Virunga, Kahuzi-Biega et Garamba).
- L'insuffisance des fonds pour aménager/entretenir des infrastructures de surveillance.

-Mais des démarches menées au niveau des provinces ont eu un impact encourageant bien que limité (conférence des gouverneurs sur le sort du PNS à Bandundu, la conférence provinciale sur la gestion et la valorisation du le PNVi à Goma, l'appui du Gouverneur du Katanga, la collaboration des FARDC et de la Justice à Goma et à Bunia, les ponctuelles interventions de la Monuc,....).

-Globalement ce dossier est quasiment demeuré entier quand on considère l'ampleur des menaces sur terrain. L'ICCN a continué, en outre, à déplorer plusieurs pertes en vies humaines fauchées par balles mais nous espérons que le développement de la situation en cours dans l'Est du pays finira par nous rassurer du renversement de la tendance actuelle si préjudiciable à la conservation de la nature.-.

II.- Développement communautaire :

-L'exécution des dix actions prescrites a été globalement très encourageante aussi bien au niveau central qu'au niveau des sites.

-Il se dégage en effet une prise de conscience de plus en plus remarquable du personnel de l'ICCN ainsi que des partenaires à la nécessité de mettre en œuvre la Stratégie nationale de conservation communautaire dans et autour des sites.

-Des plans d'intervention et des actions concrètes sont perceptibles surtout dans les sites du patrimoine mondial et d'autres sites bénéficiant des appuis des partenaires.- Il y a en fait un coût élevé à payer sur le long terme pour informer, former (population et personnel ICCN) et financer des projets de développement en faveur des populations locales et riveraines à nos aires protégées.

-Bien qu'il faille que les bailleurs des fonds et les services centraux de l'ICCN soient toujours préoccupés par la mise en œuvre de la Stratégie susmentionnée, le gros du travail relève de la responsabilité des sites donc des cocosi (voire sites du patrimoine mondial) qui donnent la nette impression qu'ils peuvent maîtriser le processus si les moyens adéquats sont disponibles.-

Beaucoup d'efforts doivent être fournis sur d'autres sites sans partenaires mais nous pensons aussi que dès que l'ICCN pourra disposer de ses propres ressources c'est une exigence à laquelle il ne peut plus se dérober tant que les services de l'Etat en charge du développement rural ne seront pas opérationnels.

III.- Plan de Reforme et Plan de Renforcement de l'ICCN.

-Une étape importante a été franchie à la suite de la promulgation de la Loi portant la reforme des entreprises publiques mais les mesures d'application ne sont pas encore intervenues à date. -La réalisation de plus de 60% des indicateurs retenus n'était pas possible étant donné que la formalisation du statut d'Etablissement Public que doit revêtir désormais l'ICCN n'était pas encore effective.

-Toutefois, l'appui à la réorganisation de la Direction financière est en cours et la mise en œuvre expérimentale du plan de reforme et du programme de renforcement de l'ICCN sera effective dans quelques mois au PNVi choisi comme site pilote et ce, sur financement de l'UE.-Aussi, le PO 2009 de la DG a retenu la mise en place du système de planification-suivi-évaluation fiable sans omettre la mise en retraite du personnel.

-Des informations concordantes renseignent que le Gouvernement pourrait prendre des mesures d'exécution de la Loi susmentionnée au courant de cette année.

IV.-Lobbying

-Des actions de lobbying ont été largement conduites aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.- En effet, des institutions aussi importantes que la présidence de la République, l'Assemblée Nationale et le Gouvernement de la République ont reçu la délégation de Cocomongo IV qui a assumé sa mission de sensibilisation avec dignité.- Mr l'ADG et son équipe ont poursuivi cette activité jusqu'à la veille des présentes assises- De même, plusieurs missions à l'extérieur ont permis à l'Iccn et ses partenaires de défendre l'intérêt de la conservation en RDC et d'obtenir des réponses encourageantes .-

Il est important de relever que cette dynamique s'est révélée porteuse d'espoir auprès des autorités politico-administratives, judiciaires et militaires dans certaines provinces.

-Les résultats sont palpables même si ce qui est décrit ci-haut (I, II, III) n'est pas l'illustration éloquent de cette affirmation mais l'on peut se réjouir d'avoir abondamment semé.

2.-Communication-Partenaires/ICCN

-La revue institutionnelle avait diagnostiqué que le déficit de communication plus élaborée entre ICCN et Partenaires est réellement préjudiciable au bon

fonctionnement de notre institution nationale de conservation.- Ceci est illustré notamment par la difficulté de mettre en place un comité mixte de suivi de Cocomongo tel que prescrit par les TRD de cette plateforme de concertation.- L'une des raisons est que les bailleurs des fonds et les ONGs ne parviennent pas toujours à s'accorder pour désigner leurs représentants respectifs dans ce comité restreint malgré nos tentatives d'y parvenir.

-Or la pertinence d'une telle structure restreinte de concertation n'est plus à démontrer aujourd'hui.- D'ailleurs, au cours d'un atelier tenu en 2006, il avait été révélé qu'il y avait des matières qui prêtaient à confusion dans les rapports ICCN-partenaires et un effort de concertation devrait être consenti afin de dissiper les malentendus ou des incompréhensions et arriver à des compromis ou des ajustements plus utiles au partenariat.- Quelquefois, l'ICCN se trouve marginalisé, mieux oublié quand il s'agit de traiter d'importants dossiers qui portent sur son destin et dans lesquels ses partenaires sont impliqués.

-Il est donc indispensable que les bailleurs et les ONGs, chacun en ce qu'il le concerne, développent un cadre de concertation assorti d'un calendrier des rencontres et d'un mécanisme de communication approprié et qu'il soit désigné enfin leurs délégués respectifs à ce comité. -Les présentes assises leur en offre l'opportunité ultime après trois ans de latence. -La survie de Cocomongo en dépend aussi.

-Nous rappelons que ce Comité est composé de Mr l'ADG de l'ICCN, des deux délégués des bailleurs et des ONGs ainsi que du Secrétaire Exécutif de Cocomongo. -Sa mission est bien définie dans les TDR de Cocomongo.

Kinshasa, le 30 janvier 2009.

Secrétariat Exécutif de Cocomongo.



**CINQUIEME REUNION ANNUELLE DE LA COALITION POUR LA
CONSERVATION AU CONGO <<COCOCONGO>>
Kinshasa, le 12 Mars 2009
HOTEL VENUS**

Document de travail 3

**PROPOSITION DES ACTIVITES PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS
COCOCONGO V**

Mars 2009

- Parcs nationaux des Virunga, Salonga, Kahuzi Biega, Garamba, Marin de Muamda Upemba, Kundelungu et Maiko
- Réserve de Faune à Okapi, Domaine de chasse de Bombo Lumene, et RUBITELE

I. INTEGRITE ET PROTECTION DES SITES

Problèmes	Sites cibles	Indicateurs	Période	Responsable	Partenaires	Taux d'exécution	Rem.
1. Destruction des habitats dans les AP							
	Recenser et localiser les groupements démographiques	100% des sites recensés	Avril-Mai	ICCN	ONGs Exécutifs Provinciaux de la justice		
	Elaborer un plan d'évacuation	Un plan de site	Juin	ICCN	Idem		
	Evacuer pacifiquement	50% des recensés évacués	Décembre	ICCN	Idem		
	Identifier les exploitations forestières	100% des destructeurs identifiés	Juin-Juillet	ICCN	ONGs		
	Annuler les titres d'exploitation forestière	100% des titres recensés	Juillet-Déc	ICCN	Gouv.		
	Evacuer les contrevenants	100% évacués	Déc-Janv	ICCN	Gouv.		
	Recenser les exploitations minières	100% des mines recensés	Mai-Juin	ICCN	ONGs		
	Annuler les titres	100% des titres recensés	Juillet-	ICCN	Gouv.		

	d'exploitation minière		Décembre			
	Déguerpir	100% des titres annulés	Juillet-Déc.	ICCN	Gouv.	
2. Destruction de la faune dans les AP						
	Opérations mixtes (Gardes et FARDC)	1 opération mixte dans au moins 6 sites par an	Avril-Déc;	ICCN	MONUC-FARDC	
	Récupérer les armes	X armes récupérées	Idem	ICCN	Idem	
3. Conflits AP et populations						
	Vulgariser la loi	La loi est vulgarisée	Avril- déc.	ICCN	ONGs	
	Renforcer les capacités de refoulement	Une session de formation par site	Juillet-Aout	ICCN	Idem	
	Promouvoir les activités de développement	1 initiative dans 6 sites	Mai-Déc	ICCN	Idem	
	Faire les zonages pour certaines AP	1 plan de zonage dans 6 sites	Mai-Déc.	ICCN	Idem	
	Faire le lobbying par la DG auprès des parlementaires et différentes Institutions	2 rencontres au moins/an	Mai-Déc.	ICCN	Idem	

		Renforcer l'éducation environnementale	Un programme est mis en œuvre	Mai-Déc.	ICCN	Idem		
		Appuyer les initiatives locales de développement	1 initiative dans au moins 6 sites par an	Idem	Gouv.	ONGs de dév.		
4. Insuffisance de surveillance dans les AP								
		Fundraising	Un business plan dans 6 sites et soumis aux bailleurs	Avril-Déc;	ICCN	Idem		
		Recruter les écogardes	50% des effectifs requis dans 6 sites	Juin- déc;	ICCN	Idem		
		Formation militaire et disciplines spécifiques	Une session dans 6 sites	Juin-Déc.	ICCN	Idem et Gouv.		
		Faire le lobbying auprès des autorités politiques, militaires et coutumières	2 réunions dans 10 sites	Mai- déc.	ICCN	Gouv.		
		Organiser l'opération de ratissage	Une opération dans 6 sites	Mai-Déc;	ICCN	Gouv.		
		Renforcer les activités de surveillance	4 patrouilles de choc dans au moins 6 sites	idem	idem	ONGs		
		Réhabiliter et aménager les pistes dans les AP	50% des pistes requis dans au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	Idem		
		Réhabiliter et aménager les PP	50% des PP réhabilités dans au moins 6 sites	Avril-Déc;	ICCN	Idem		
		Doter les sites en équipements et matériels de	50% des besoins dans 6	Idem	Idem	Idem		

	brousse	sites					
	Construire une banque de données sur le LEM /BIO MONITORING	1 banque des données dans 6 nouveaux sites	Idem	Idem	Idem		
5. Violation des limites des AP							
	Sensibiliser le public	1 campagne de sensibilisation dans 10 sites par an	Idem	Idem	Idem		
	Démarquer et matérialiser participativement les limites	50 km dans 6 sites au moins	Avril-Déc.	ICCN et Gouv. provincial	ONGs		
	Rétroceder des recettes touristiques en faveur de Communautés Riveraines	10% des recettes dans 3 sites	Cfr.CoCo	Idem	Gouv.		
6. Présence permanente des positions militaire et bandes armées							
	Appuyer les microprojets de développement	1 initiative dans 10 sites	Cfr; CoCo	Idem	ONGs		
	Faire le lobbying à tous les niveaux	2 réunions dans 10 sites	Avril-Déc.	Idem	ICCN et Gouv. provincial		

	Faire la diplomatie de conservation	1 émission radio TV dans 10 sites par an 1 plan de sécurisation dans 6 sites 1 plan de lobbying dans 6 sites 1 mission diplomatique dans 10 sites	Avril-déc.	ICCN	MECNT		
--	-------------------------------------	--	------------	------	-------	--	--

II. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

	Activités	Indicateurs	Périodes	Responsable	Partenaires	Taux d'exécution
1	Diffuser le document de la stratégie nationale de CoCo	Le document diffusé	Avril	ICCN	ONGs et partenaires	
2	Mettre en application la stratégie nationale de CoCo dans chaque site	Plan CoCo mis en œuvre dans tous les sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
3	Accélérer la révision de la législation régissant la conservation de la nature dans le pays, laquelle prend en compte les besoins des communautés locales avec ceux de la conservation de la nature	1 avant projet de loi transmis au Parlement et adopté	Avril-Déc;	ICCN	MECNT	
4	Organiser les ateliers d'évaluation des forces, faiblesses, les menaces et opportunités (echecs) en matière de la conservation communautaire dans les AP (SWOT)	1 atelier d'évaluation dans 6 sites	Avril-déc;	ICCN	ONGs et partenaires	
5	Créer un cadre de concertation avec les ONGs de développement pour adresser la question de la CoCo	1 réunion de CoCosi avec les partenaires dans au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
6	Les études socio économiques au niveau des sites	1 rapport est disponible pour au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	MECNET	

7	Faire le lobbying auprès du Gouvernement pour une prise en compte des intérêts de la conservation dans le plan national développement rural	4 initiatives de lobbying , plaidoyer réalisées, 1 journée VIP organisée par l'ICCN	Avri-Déc.	ICCN	ONGs et Partenaires	
8	Rendre fonctionnel la structure de la CoCo au sein de l'ICCN	1 Direction CoCo fonctionnelle à la DG et des structures spécialisées dans au moins 5 sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
9	Renforcer les capacités des agents de l'ICCN chargé de la CoCo	Un programme de formation et d'équipement est mis en oeuvre dans au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
10	Mettre en place un mécanisme de retrocession des recettes issues du tourisme en faveur des projets de CoCo	Une clé de répartition des recettes est appliquée	Avril	ICCN	idem	

IV. PLAN DE REFORME ET PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'ICCN

Enjeux	Ativités	Indicateurs	Périodes	Responsables	Partenaires	Taux d'exécution
1. Autorisation de mise en oeuvre de la revue institutionnelle	Concertation DG ICCN avec COPIREP et la Tutelle	Autorisation du Gouv.	Avri-Juin	ICCN	MECNT	
2. Mission, mode de gestion, priorité	Preciser les missions de l'ICCN en concertation avec le MECNT	Rapport s des missions Comptes rendus	Avril-Juin	ICCN	MECNT	
3. Statut positionnement Tutelle	Formuler un projet particulier de statut d'établissement public à soumettre aux autorités	1 projet de statut	Idem	ICCN	MECNT	

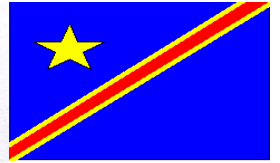
	Approfondir les avantages et inconvénients de la Tutelle du Ministère de la Défense	1 rapport d'étude	Idem	ICCN	MECNT
	Proposer une nouvelle dénomination appropriée de l'ICCN	1 proposition de dénomination	Idem	DG/ICCN	
	Approfondir la réflexion sur les modalités d'ouverture du Conseil d'Administration à des acteurs non publics	1 proposition écrite et motivée	Idem	DG/ICCN	
3. Relations interacteurs	Organiser des réunions de sensibilisation et d'information à tous les niveaux à commencer par les agents de l'ICCN, MECNT, Portefeuille, Défense Nationale, ONG, secteur privé	X nombre des réunions	Juin-Déc	DG/ICCN	ONGs et Patrenaires
	Développer une stratégie de communication au niveau central et provincial	1 Consultant	Juillet-septembre	DG/ICCN	
4. Rôles et relations avec les partenaires					
5. Organisation interne	Recruter un consultant pour faire des propositions sur ce volet	1 Consultant	Aout-Déc.	ICCN	ONGs
6. Ressources humaines et gestion des ressources	Evaluer le personnel site par site	1 rapport d'évaluation	Aout-Déc.	ICCN	idem
	Apprêter les dossiers de mise en retraite en tenant compte des normes nationales et internationales	100% des dossiers sont transmis à la Fonction Publique avec impact financier et payés	Aout-Déc.	ICCN	MECNT
	Recruter un consultant pour la formulation d'un plan de formation prioritaire	1 consultant est en place	Aout	DG/ICCN	GTZ
	Organiser ensuite les formations requises	1 plan de formation	Aout-Déc.	DG/ICCN	ONG

7. Renforcement matériel et fonctionnement	Prioriser les besoins au Cocosi et dans une réunion de coordination à la DG	1 liste est disponible	Aout	ICCN	ONG
	Discuter avec les partenaires	liste adoptée	Aout	ICCN	ONG

V. COMMISSION N°2: DECLARATION DES PARTICIPANTS

				Responsable	Partenaires
Enjeux	Indicateurs	Responsables	Période		
Renforcer la coordination et la communication entre l'ICCN et ses différents partenaires	Un système d'échange d'information est établi	ICCN	Avril-Déc.	ICCN	idem
Volonté politique exprimée du Chef de l'Etat et Président de la République	Implication du Chef de l'Etat est effective	Gouvernement	Avril-Déc.	ICCN	MECNT
Engagement pris lors des résolutions et déclarations des conférences de Goma et de Bandundu en faveur du PNVi et du PNS	Des actions concrètes de sécurisation des sites sont visibles	Gouvernement	Avril-Déc.	ICCN	ONGs et partenaires
Engagement pris par la RDC sur le plan international à travers la signature de la CBD et ratification de la COMIFAC, sur la gestion durable du patrimoine exceptionnel du Bassin du Congo	La signature de la CDB et la ratification de la COMIFAC pour la gestion du Bassin du Congo sont effectives	Gouvernement	Mai-Déc.	ICCN	idem
Appui des partenaires internationaux et des mécanismes de la coopération bilatérale et multilatérale	Les actions de la coopération internationale sont palpables	Partenaires	Avril-Déc.	ICCN	MECNET
S'investir totalement dans la mise en oeuvre de toutes les actions relatives à la CN spécialement dans le domaine de recouvrement de l'intégrité et de la sécurité du réseau des AP de la RDC	L'intégrité et la sécurité du réseau des AP sont acquises	Gouvernement	Avril-Déc.	ICCN	ONGs et Partenaires

Prendre des dispositions appropriées en vue de l'exécution des recommandations pertinentes de la 31 ^{ème} réunion du Comité du Patrimoine Mondial tenue à ChristChurch	Les recommandations de la 31 ^{ème} réunion du CPM sont appliquées	Idem	Avril	ICCN	idem
Rendre opérationnelle la mise en oeuvre de la Revue Institutionnelle de l'ICCN	Les recommandations de la Revue Institutionnelle sont appliquées par le Gouv.	Gouvernement	Avril-Déc.	ICCN	idem
Accroître significativement les ressources humaines et financières affectées à la gestion et à la promotion des AP	les ressources humaines et financières dans les AP sont suffisantes	Idem	Avril-Déc.	ICCN	idem
Prendre toutes les mesures nécessaires pour réviser les cadres législatifs suivant les évolutions de l'expérience régionale de gestion des AP	Les cadres législatifs sont révisés en fonction de l'expérience régionale de gestion des AP	Idem	Mai		
Formaliser la collaboration dans la gestion transfrontalière des RN dans le Grand Lac Virunga au niveau des Etats	La collaboration transfrontalière des RN dans le Grand Lac est effective	Gouvernement	Avril		
Renforcer le lobbying auprès de toutes les Institutions nationales et Internationales pour leur appui à la gestion des AP	2 rencontres sont organisées en faveur des Institutions Nationales et Internationales	ICCN	Avril-Déc.		
Exécuter adéquatement toutes les recommandations formulées dans le rapport final de présentes assises	100% de recommandations formulées sont exécutées par l'ICCN	Idem	Avril-Déc.		
Renforcer la capacité opérationnelle des agents sur le terrain	Une session de formation par site	Idem	Avril-Déc.		
Soutenir l'ICCN dans l'exécution des actions prioritaires et recommandations continues dans le rapport Final de CoCoCongoIV	Les actions prioritaires et recommandations sont exécutées par l'ICCN	Partenaires	Avril-Déc.		
S'engager effectivement dans la mise en oeuvre du plan de réforme et du programme de renforcement de l'ICCN issus de la Revue Institutionnelle	Le Plan de Reforme et le programme de renforcement sont mise en oeuvre à l'ICCN	Idem	Avril-Déc.		
Appuyer l'ICCN dans l'exécution de la stratégie Communautaire par la mobilisation des ressources indispensables	La stratégie communautaire est appliquée dans les sites	Idem	Avril-déc.		



**CINQUIEME REUNION ANNUELLE DE LA COALITION POUR LA
CONSERVATION AU CONGO <<COCOCONGO>>
Kinshasa, le 12 Mars 2009
HOTEL VENUS**

Document de travail 5

PROGRAMME

Mars 2009

Jeudi, 12 mars 2009

- 8h00' : Accueil et enregistrement des participants
- 9h00' : Cérémonie d'ouverture :
- Allocution de Monsieur l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN ;
 - Mot d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Ministre de L'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.
- 9h35' : Pause-café
- 10h00' : Communication du Modérateur, Samy Mankoto M.
- 10h10' : Audition et Adoption du rapport d'évaluation des
"Actions prioritaires et Recommandations" de la Coccoongo IV.
Dr. Muamba Tshibas, Directeur de Coopération Internationale
et la Planification et Secrétaire Exécutif Coccoongo
- 11h00' : **Communications :**
- Point sur le projet de réhabilitation des aires protégées de la RDC sur financement (don) GEF/BM : négociation, mise en œuvre et perspectives.- Paul Martin, Banque Mondiale
 - Programme ECOFAC IV : implantation au PNS et perspectives- Jean-Claude le Corre, Chef de la Composante ECOFAC IV.
 - Nouvelle dynamique de gestion du Pnvi : vision, structure et développement par Dr Emmanuel de Mérode, directeur et chef de site.
 - Collaboration transfrontalière dans le Grand Virunga: modèle et perspectives, par Mme Teddy Musabe, Secrétaire Exécutive. Adj., chargée de la planification.
 - Témoignages : JP d'Huart, expert indépendant et JP Agnangoye, Secrétaire Exécutif du Réseau des Aires Protégées Afrique Centrale.

Débat Général

- 12H45 : Déjeuner
- 14H00 : Travaux en commissions (1,2,3).
- 15H00 : Présentation et adoption des rapports de travaux en commissions.
- 16H00 : Suspension des travaux
- 17H00 : Cérémonie de clôture :
- Déclaration des Participants
 - Lecture du Rapport Final
 - Allocution de clôture de SE Mr le Ministre de l'ECNT.
 - Cocktail

Le Comité d'Organisation

Allocutions

Ouverture par

- *Pasteur Cosma WILUNGULA BALONGELWA : Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature ;*
- *Mr. Léon ABDEL KALAMBAY : Secrétaire Général au Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme.*

Clôture par

- *Pasteur Cosma WILUNGULA BALONGELWA : Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature ;*
- *Excellence Mr. José ENDUNDU BONONGE : Ministre de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme.*



**Allocution d'ouverture de Pasteur Cosma WILUNGULA
BALONGELWA : Administrateur Délégué Général de l'Institut
Congolais pour la Conservation de la Nature et Tourisme.**

Honorables Député et Sénateur,
Excellence Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs Représentants des Missions
Diplomatiques,
Madame la Conseillère Principale du Chef de l'Etat
en charge des Affaires foncières et de l'Environnement,
Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de l'ICCN,
Madame et Monsieur les Administrateurs Délégués Généraux et Chers
Collègues,
Mesdames et Messieurs les Partenaires, Chefs des Projets,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Il y a cinq ans, déterminés à résoudre les problèmes cruciaux que posait la conjoncture post-conflits armés, à la préservation du prestigieux statut de nos cinq sites du patrimoine mondial, l'ICCN et ses partenaires décidaient de la mise en place d'une plateforme de concertation et d'échange dénommée "Coalition pour la Conservation au Congo", en sigle Coccocongo.- Cette dernière a prouvé, au fil du temps, son utilité et son efficacité, tout en perfectionnant son organisation.- Bien sûr que des ajustements judicieux devront encore être opérés dans son fonctionnement afin de lui permettre d'atteindre sa vitesse de croisière dans les années à venir.- Mais aujourd'hui, nous voulons exprimer notre réelle satisfaction pour les résultats réalisés et dont l'écho, au delà de nos frontières, fait la fierté de la conservation de la nature en RDCongo en dépit des majeurs défis encore persistants dans les différents dans des proportions différentes .

C'est donc avec une immense joie que je voudrai vous souhaiter la bienvenue, dans ce magnifique cadre de l'hôtel Venus, à vous tous qui avaient daigné répondre à notre invitation pour commémorer le cinquième anniversaire de Coccocongo.- C'est ici aussi l'occasion de remercier, du fond du cœur, tous les artisans de cet édifice commun dont les assises sont fondées sur la foi généreuse en la conservation des ressources naturelles de notre pays en faveur de nos populations et de l'humanité entière.

**Honorables Député et Sénateur,
Excellence Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs Représentants des Missions
Diplomatiques,
Madame la Conseillère Principale du Chef de l'Etat
en charge des Affaires foncières et de l'Environnement,
Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de l'ICCN,
Madame et Monsieur les Administrateurs Délégués Généraux et Chers
Collègues,
Mesdames et Messieurs Partenaires, Chefs des Projets,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Il m'a paru fastidieux de faire le bilan de notre jeune plateforme, mais il est juste voire capital de mentionner que s'il n'avait pas existé ,dans son actuel format dynamique ,le partenariat entre l'ICCN d'une part et les bailleurs des fonds et des ONGs internationaux d'autre part, la conservation des ressources naturelles dans nos aires protégées aurait été hypothéquée pour longtemps.- L'efficacité du rôle assumé par l'Unesco, la Commission européenne, le GEF/Pnud,la Banque mondiale, les Coopérations allemande, belge, italienne, française et espagnole, l'USAID ainsi que des ONGs internationales est une évidence indéniable.- En effet, sur un nombre limité des aires protégées, des actions visibles de gestion, de protection, de valorisation et de développement ont été exécutées durant les dernières cinq années et d'autres sont en cours grâce aux apports de nos partenaires.

Aussi, nous faut-il saluer, avec ferveur, le fait que le cadre institutionnel de coopération, nous a été facilité par le gouvernement de la République bien que confronté, durant la dernière décennie, à des préoccupations urgentes et stratégiques pour assurer le sauvetage de la patrie. -Nous voulons, à cet effet, rendre un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur le Président de la République et à Son gouvernement pour leur marque d'attention soutenue à la conservation dans les aires protégées.

**Honorables Député et Sénateur,
Excellence Monsieur le Ministre,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs**

C'est dans cette configuration d'interaction RDC-partenaires, que l'état de conservation de nos parcs et réserves a été maintenu et quelquefois développé davantage aussi bien dans les sites du patrimoine mondial que dans certains de nos sites bénéficiant des apports des partenaires.

Il faut cependant resouligner que les défis à relever sont énormes et exigent plus d'attention du Gouvernement de la République. -Il s'agit particulièrement de la préservation de l'intégrité et la protection durable de nos aires protégées dans le respect strict des Conventions internationales ratifiées d'une part et de l'atténuation de la pauvreté des populations riveraines à nos sites d'autre part. - Je voudrai préciser ici que l'ICCN,à ce jour,n'assure qu'une surveillance très limitée des aires protégées fonctionnelles,soit 30 à 50 % dans les sites du patrimoine mondial à l'exception de la Réserve de faune à Okapi dont la couverture de surveillance atteint plus de quatre vingt cinq pour cent.- Dans les sites ne bénéficiant pas des appuis des partenaires, ce taux est estimé à moins de 30%.

Faut-il rappeler à l'auguste assemblée que pour assurer la protection et la valorisation de la biodiversité dans nos sites couvrant plus de dix pour cent du territoire national,l'ICCN paie un lourd tribut et bat le record mondial en termes des pertes en vies humaines dans la conservation.- Les dernières tueries dans le Parc national de Garamba porte à plus deux cent le nombre des éco-gardes et autres agents ayant trouvé la mort directement ou indirectement durant la dernière décennie.(minute de silences)- Et pourtant,l'ICCN dispose des éléments bien formés grâce à l'assistance technique des FARDC, des instructeurs britanniques, belges, sud-africains et kenyans mais auxquels il manque cruellement le matériel d'ordonnancement adéquat et en quantité requise.- Or si la protection de nos sites n'est pas garantie,d'importants investissements consentis et à consentir par les partenaires ne seront jamais valorisés et il va de soi que l'important potentiel de richesse que regorge nos aires protégées ne contribuera que trop faiblement à la réalisation des cinq chantiers de la République.- Et il n'est pas superflu d'ajouter que dans le passé,l'ICCN avait été capable de sécuriser aussi bien ses sites que les populations riveraines y comprises les frontières.

**Honorables Député et Sénateur,
Excellence Monsieur le Ministre,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

En dépit de l'état de conservation peu reluisant de nos aires protégées, il convient néanmoins de souligner que soutenant la dynamique de l'amélioration de sa gestion, l'ICCN et ses partenaires ont poursuivi la préparation et la mise en œuvre des outils de gestion d'une part et le renforcement des capacités de ses agents d'autre part.- Dans ce registre, je peux mentionner, à titre illustratif, la production d'un manuel de procédure administrative et financière, l'acquisition du logiciel Ciel pour la gestion financière, la production d'un manuel de procédure et d'un canevas pour l'élaboration de plans de gestion des sites, l'avancement significatif de l'élaboration des plans de gestion dans les sites du patrimoine mondial, la formation des agents à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de conservation communautaire, la formation en planification, suivi et évaluation des projets.

Dans ce même ordre d'idées, les parcs nationaux de Salonga et des Virunga sont dirigés aujourd'hui par des directeurs recrutés sur concours dans le but d'imprimer une nouvelle dynamique de gestion et de promotion que requièrent ces deux sites du patrimoine mondial en danger.

Par ailleurs, en vue de nous assurer de la collaboration des autorités politico-administrative, militaires et judiciaires en province, l'ICCN a réussi à s'impliquer, avec l'appui du ministère de l'intérieur, dans une conférence des gouverneurs des provinces de l'Equateur, du Kasai Occidental et de Bandundu sur la sécurisation du Parc national de Salonga.- Au Nord-Kivu, le Gouverneur de Province a parrainé un important atelier, organisé par l'ICCN et ses partenaires, sur la gestion et la valorisation du PN Virunga.- Ailleurs dans la province orientale et de Maniema, la sensibilité des autorités locales à la conservation nous a permis de maîtriser la situation autour de la RFO d'une part et de procéder à la prospection pour une nouvelle aire protégée entre Tshuapa et Lomami.- La collaboration des autorités locales du Katanga nous a facilité d'éviter une collision fatale entre nos éco-gardes et la police nationale.- Nous poursuivrons inlassablement cette dynamique à la base avec les entités décentralisées afin de réduire sensiblement certaines contraintes à la conservation.

Concernant particulièrement, la situation à l'est du pays, le développement de la collaboration transfrontalière avec les institutions sœurs de conservation de deux pays voisins a connu des avancées significatives en ce qui concerne le Grand Virunga où l'on a entamé le processus d'institutionnalisation de la collaboration transfrontalière entre le Rwanda, l'Ouganda et la RDCongo.- Deux réunions interministérielles tenues au Rwanda ont été déterminantes à cet effet- Aussi, en

rapport avec la Garamba, une première rencontre a eu lieu à Nagero avec les autorités en charge des Parcs du Sud-Soudan en vue de baliser le cadre de concertation pour une collaboration entre Lantoto National Parc et le PN de la Garamba.

Au plan financier, l'ICCN éprouve de réelles difficultés pour réhabiliter son réseau d'aires protégées bien que la communauté internationale nous apporte des ressources substantielles qui couvrent à peine vingt pour cent de nos besoins réels de fonctionnement et d'investissement. Ainsi donc si nous apprécions à juste titre le processus de mise en place d'un fond fiduciaire en faveur des aires protégées de la RDC, nous sommes engagés fermement à concevoir et à matérialiser un plan ambitieux de développement touristique dans certains de nos sites prometteurs notamment les quatre sites du patrimoine mondial localisés à l'est du pays et la Réserve naturelle Tumba.- Nous œuvrons également avec nos partenaires à tirer profit de tous les mécanismes de financement liés au changement climatique au plan international et d'autres innovations technologiques tel que c'est le cas au Parc National des Virunga depuis quelques années.

**Honorables Député et Sénateur,
Excellence Monsieur le Ministre,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Durant ce dernier exercice, et plus précisément au début de ce mois de mars, l'ICCN a été honoré par la récente visite du Chef de l'Etat à la Réserve de Faune à Okapi et quelques mois avant par celle du Ministre de Tutelle technique aux Parcs Nationaux des Virunga et de Kahuzi Biega.- Ces actes d'une haute portée historique apportent un confort moral inestimable pour l'ensemble de notre personnel et de nos partenaires.

Mais au regard des exigences de gestion de notre patrimoine naturel et du développement de la situation sécuritaire à l'Est du pays, je voudrai formuler le vœu ardent de voir très rapidement se concrétiser la réforme institutionnelle de l'ICCN d'une part et la restauration des conditions optimales de travail aussi bien à la Direction Générale que dans et autour des nos aires protégées surtout celles de l'Est qui constituent le plus beau fleuron représentatif de la conservation en RDCongo et ce, grâce à l'appui du Gouvernement de la République d'autre part.

A nos partenaires qui cheminent ensemble avec nous sur terrain et qui connaissent très bien l'ampleur des défis qui se posent à la conservation dans ce pays et nos besoins identifiés en termes de fonctionnement et surtout de fonctionnement, nous souhaitons dire que notre souci est de renforcer davantage

notre cadre de concertation en abordant les questions importantes dans une grande ouverture d'esprit tendant, en définitive, à permettre l'ICCN à assumer avec compétence et dignité ses missions traditionnelles pour l'intérêt de toute l'humanité.

Je ne peux terminer mon propos de ce jour sans exprimer toute ma profonde gratitude aux organismes qui ont accepté d'assurer le financement des présentes assises en l'occurrence la GTZ, le projet GEF/PNUD et le Centre du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Je souhaite pleins succès à nos travaux et vous remercie pour l'attention que avez bien voulu m'accorder.

Allocution d'ouverture de *Mr. Léon ABDEL KALAMBAY : Secrétaire Général au Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme.*

**Honorables Député et Sénateur,
Mesdames et Messieurs Représentants
des missions diplomatiques,
Madame la Conseillère Principale du Chef de l'Etat
Chargée des Affaires foncières et de l'Environnement,
Madame et Monsieur les Administrateurs Délégué Généraux,
Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de l'ICCN,
Mesdames et Messieurs Chefs des Projets Partenaires,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

A l'occasion de la tenue, en ces lieux, de la cinquième édition de la "Coalition pour la conservation au Congo", en sigle Coccocongo V, je voudrai d'abord au nom du Gouvernement de la République vous saluer très chaleureusement et vous souhaiter la bienvenue en terre congolaise.

Les divers rapports des réalisations remarquables de notre institution nationale de conservation en coopération avec nos différents partenaires impliqués dans ce secteur pour la vie nationale et l'ensemble de l'humanité me détermine à présenter à tous les acteurs de ces prouesses mes très sincères félicitations.- J'ai pleinement conscience que les conditions de travail imposées par la conjoncture générale au pays ne sont pas idéales pour atteindre des objectifs que nous nous sommes fixés, mais vous avez tous accepté de donner le meilleur de vous-même pour sauver la riche biodiversité de nos aires protégées quelquefois au prix des sacrifices humains.

Je m'incline avec admiration et respect sur la mémoire de tous ceux de mes compatriotes conservateurs et éco-gardes mais aussi des partenaires qui ont offert en sacrifice leurs vies comme prix pour la conservation durant les dernières cinq années sur le champ d'honneur.

**Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs les Partenaires à la Conservation,**

Vos différentes marques d'intérêt et d'attention soutenue à la conservation des ressources naturelles de notre pays nous interpelle toujours quand nous considérons les défis qui se dressent à nous qui sommes décidés à porter à 15% du territoire national la superficie totale de nos aires protégées. -Il n'est nul doute que cette vision réaliste à des implications sur le développement de notre pays mais également un impact majeur sur l'avenir de l'humanité, vous le savez très bien.

Il me parait donc juste de dire que la conservation de l'immense diversité biologique de notre pays devrait être une oeuvre commune voire universelle et dont l'exécution efficace devrait faire appel à notre sens élevé de la mesure, de l'équité et du pragmatisme.

Si comme je viens de le souligner, je me réjouis des progrès accomplis à ce jour, il me revient de relever avec pertinence que notre tâche est encore vaste et requiert des moyens matériels et financiers très importants ainsi que vient de le souligner si opportunément Mr l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN.

Vous êtes tous témoins des efforts que déploie notre Gouvernement pour redresser la situation générale au pays sur fond de la crise financière internationale avec comme particularité que nos aires protégées souffrent de la paupérisation des populations riveraines en cette période post-conflit.

Aussi, la restauration de la sécurité dans la partie Est du pays augure une perspective de rétablissement total de l'autorité de l'Etat sur cette immense territoire où sont localisés une dizaine d'aires protégée de très grande valeur.

**Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs les Partenaires à la Conservation**

Il nous appartient donc de faire preuve de plus de créativité et de détermination pour créer ensemble les meilleures conditions de gestion et de valorisation de nos ressources naturelles dans les aires protégées dont le Gouvernement prend la charge de restaurer l'intégrité et d'assurer la sécurité.

Je soutiendrai, de toutes mes forces, toute initiative progressiste pouvant apporter une solution durable à la problématique de gestion de nos ressources naturelles au profit de nos populations et de l'humanité.-

A cet effet, il me tarde de voir la communauté internationale accepter enfin de payer le juste prix à un peuple qui a conservé ce qui existe aujourd'hui et dont l'humanité entière peut assurément tirer le maximum de bénéfice pour sa survie.

Il est légitime que mon pays soit rémunéré pour sa sagesse et sa vision salutaire, nous ne le dirons jamais assez.

Je souhaite pleins succès aux présentes assises et sur ce, je déclare ouverts les travaux de la cinquième édition de la Coalition pour la conservation au Congo et je vous remercie.

Allocution de clôture de son Excellence Mr. José ENDUNDU BONONGE : Ministre de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme.

Mesdames et Messieurs Représentants des Missions
Diplomatiques en RDC,
Madame la Conseillère Principale du Chef de l'Etat
en charge des Affaires foncières et de l'Environnement,
Madame et Monsieur les Administrateurs Délégués Généraux,
Mesdames et Messieurs les Partenaires, Chefs des Projets,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

J'ai suivi avec beaucoup d'attention le déroulement de vos travaux et le rapport final qui vient d'être lu me rassure sur le sérieux devenu proverbial que vous attachez à ces assises.

Je voudrai à cet effet vous féliciter très sincèrement pour ces résultats et rassurer à l'auguste assemblée que le Ministère s'inscrit totalement, comme je l'ai indiqué ce matin, dans une dynamique qui favorise la réhabilitation et le fonctionnement harmonieux du réseau des aires protégées de la RDCongo pour l'intérêt bien compris de nos communautés nationales et l'humanité entière.

Par ailleurs, je voudrai rappeler à l'auguste assemblée que le gouvernement de la République attache une importance particulière à gestion judicieuse de ses ressources naturelles non renouvelles dont l'ICCN a la charge quotidienne de gestion.- Et donc, il est impérieux que les différentes résolutions et recommandations issues de ces assises soient d'application judicieuse afin de garantir la conservation de notre riche biodiversité au service de nos populations et de l'humanité.-

**Mesdames et Messieurs Représentants des Missions
Diplomatiques en RDC,
Madame la Conseillère Principale du Chef de l'Etat
en charge des Affaires foncières et de l'Environnement,
Madame et Monsieur les Administrateurs Délégués Généraux,
Mesdames et Messieurs les Partenaires, Chefs des Projets,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs**

J'ai conscience que nos défis sont énormes et que nos moyens apparaissent limités mais je voudrai aller au delà de ces considérations pessimistes pour dire que nous disposons de la plus grande ressource à notre portée, c'est la ressource humaine dont nous devrions être capable de faire une gestion plus productive, aujourd'hui plus qu'hier, en creusant tous les canaux possible de sa valorisation au service du développement national et de l'humanité.

Mais il est aussi important de rappeler à la communauté internationale son devoir de payer un prix juste à cette population qui a su préserver ce qui parait être très cher pour la survie de l'humanité aujourd'hui.

Je voudrai terminer sur cette note d'espoir tout en vous souhaitant bon retour dans vos foyers respectifs, et déclare clos les travaux de la cinquième édition de la Coalition pour la Conservation au Congo.

Spécial Présentation



Par :
Paulin NGOBOBO/Directeur Chef de site PNs

*Vè Edition CoCoCongo 2009
Contact : se.cococongo@yahoo.fr*

Présentation du Programme ECOFAC IV

Par Paulin Ngobobo/Directeur Chef de site du Parc National de la Salonga

I. GENERALITES SUR ECOFAC

« Programme Régional de Conservation et Valorisation des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale ».

Financement: Commission Européenne

Bénéficiaires 7 pays suivants : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, Sao Tome et Principe avec un réseau de 9 sites ou aires protégées

Le programme ECOFAC a démarré en 1992 ; mais ce n'est qu'avec le lancement de sa 4^{ème} phase, actuellement en cours, que la RDC a pu commencer à en bénéficier.

En pratique la mise en œuvre du programme est Structurée de la manière suivante :

- 7 composantes nationales correspondant aux 7 pays concernés
- une composante spécifique RAPAC
- une Coordination régionale est installée à Libreville au Gabon

II. ECOFAC/République Démocratique du Congo

II.1. Lancement

En RDC le programme ECOFAC concerne le PNG et le PNS

- La mise en route de la composante RDC/PNS a commencé en août 2007
- Devis- Programme (DP de démarrage) a été mis en oeuvre du 29 novembre 2007 au 31 mai 2008

II.2. Etape de croisière

- DP1 n'a pu démarrer comme prévu au début du mois de juin 2008, et le déroulement des opérations a connu une suspension d'une durée de six mois et demie.
- Octobre 2008: une mission d'expertise à court terme intitulée « Mission d'Audit et d'Appui pour l'élaboration des priorités d'actions dans le PNS et sa périphérie en complémentarité avec celles des autres partenaires »

- Le 15 déc. 08: approbation par les autorités compétentes du DP1 qui se trouve actuellement dans la phase de mise en oeuvre

II.3. Les objectifs du DP1, dont la durée est très courte (6 mois)

- Objectif 1 : Assurer le désenclavement du parc, à la fois aux plans externe (relations avec l'extérieur), et interne (relations entre les sites névralgiques installés en son sein, et relations entre les populations installées dans sa périphérie) ;
- Objectif 2 : Appuyer le développement institutionnel de l'ICCN et la visibilité du PNS ;
- Objectif 3 : Assurer la gestion participative du parc et appuyer le développement économique local ;
- Objectif 4 : Participer à la procédure d'élaboration du plan de gestion et d'aménagement du PNS.

II.4. Etat d'avancement du DP1

II.4.1. Activités

II.4.1.1. Désenclavement interne du PNS :

•Réhabilitation des pistes rurales :

- 19 février 09 : signature de contrat de prestation de services avec un expert
- Depuis le 23 février: une mission de 21 jours (dont 15 jours sur le terrain au PNS) pour préparer l'exécution de travaux de réhabilitation sur 4 axes totalisant un linéaire de 375 km.

b. Réhabilitation des terrains d'atterrissage

- Du 8 au 10 mars: une mission portant sur l'expertise des pistes d'atterrissage de Monkoto, Anga et Ipope vient d'être effectuée par l'expert fourni par ASF.

II.4.1.2. Appui institutionnel à l'ICCN

•Appui à l'organisation des CoCoSi, et du CoCoCongo

ECOFAC a contribué à la couverture des frais générés par la réunion du CoCoSi qui s'est tenue

à Kinshasa les 26 et 27 février 09 et apporte également sa contribution à l'organisation du présent CoCo Congo.

b. Elaboration du Plan d'Aménagement de Gestion (PAG):

Elaboration d'un projet de TdR en prévision de la mission du consultant qui sera chargé de concevoir le PAG provisoire du PNS et, le cas échéant, de redynamiser le processus en cours depuis 2 ans qui doit aboutir à l'élaboration du PAG définitif du PNS.

Le processus devant aboutir au recrutement de ce consultant a été lancé et devrait aboutir avant la fin du mois.

II.4.2. Investissements :

II.4.2.1. Acquisition de VSAT pour équiper 5 stations du PNS :

En vue de l'installation de VSAT dans 5 stations du PNS, ECOFAC a d'ores et déjà lancé un Appel d'Offres Simplifié.

II.4.2.2 Acquisition de dispositif de production d'électricité solaire

En vue de l'acquisition de dispositif de production d'électricité solaire qui seront destinés à alimenter les VSAT ci-dessus, un Appel d'Offres Ouvert local a d'ores et déjà lancé.

II.4.2.3 Acquisition d'équipements informatiques pour équiper les stations du PNS

Un Appel d'Offres Simplifié a été lancé en vue de l'acquisition de matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, scanners, etc;) qui seront destinés à équiper les stations.

II.4.3. Fonctionnement

I.4.3.1 Mise en place d'une desserte aérienne régulière entre le PNS et l'extérieur :

ECOFAC a déjà engagé des négociations avec Aviation Sans Frontière (ASF) en vue de la mise en place d'une desserte aérienne régulière entre le PNS (Monkoto) et l'extérieur (Kinshasa et Mbandaka).

II.5. Etapes suivantes

ECOFAC va poursuivre la mise en œuvre de ses activités pendant toute la durée du Devis-Programme1 (lequel s'achève à la mi juin 2009) et, au-delà, pendant la durée du DP2 (lequel durera probablement 15 mois) afin de réaliser la totalité de ses objectifs pour le PNS.

Conclusion

Si rien ne vient perturber l'exécution du programme ECOFAC au PNS, il peut être raisonnablement estimé qu'elle contribuera, dans une large mesure, à doter l'ICCN des moyens qui lui manquent actuellement pour pouvoir assurer pleinement les missions qui lui ont été confiées par l'Etat.



CINQUIEME REUNION ANNUELLE DE LA COALITION POUR LA
CONSERVATION AU CONGO COCOCONGO
le 12 Mars 2009, Hôtel VENUS
Kinshasa, République Démocratique du Congo

Rapport Final



© Eléphant Kiko Parc National de la Garamba-Ben Balongelwa

Kinshasa, le 12 mars 2009

I. INTRODUCTION

Le 12 mars 2009 s'est tenu, dans la salle des conférences de l'hôtel Vénus dans la commune de la Gombe à Kinshasa, sous la modération de Monsieur Samy MANKOTO MA MBAELELE, Président du Conseil d'Administration du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), la cinquième édition de la réunion annuelle de la Coalition pour la Conservation au Congo «Coccoongo».

Comme lors de la précédente session, l'objectif de cette réunion était de renforcer la coordination et la communication entre/et par l'ICCN et ses partenaires afin de faire face, avec efficacité, aux menaces et défis pour la protection et la gestion du Réseau des Aires protégées de la RDC.

Deux résultats étaient attendus de cette concertation à savoir :

1° un consensus dégagé sur un plan d'action pour un lobbying destiné aux Institutions Publiques de la République Démocratique du Congo qui doivent assurer le recouvrement de l'intégrité des Aires protégées et leur sécurisation permanente et efficiente.

2° un engagement du Gouvernement de la République Démocratique du Congo à assumer pleinement sa responsabilité en coopération avec les partenaires de l'ICCN pour la mise en œuvre effective du Plan de Réforme et du Programme de Renforcement de l'ICCN issu de la Revue Institutionnelle.

Cinq axes de réflexion ont permis d'atteindre les résultats des présentes assises :

1° l'examen et l'adoption du rapport d'évaluation de l'exécution des actions prioritaires et autres recommandations de Coccoongo IV ;

2° l'examen et l'adoption de la proposition des actions prioritaires et recommandations de Coccoongo V ;

- 3° la concertation des partenaires ;
- 4° les communications ICCN/Partenaires ;
- 5° l'adoption de la Déclaration de Coccoongo V.

Le déroulement de la réunion a été marqué par trois temps forts : la cérémonie d'ouverture, les travaux proprement dits et la cérémonie de clôture.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

Après l'hymne national, deux allocutions ont été prononcées à savoir celle de Monsieur l'Administrateur Délégué Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature et de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.

Dans son mot d'introduction, Monsieur l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN a remercié tous les artisans de cet édifice commun pour les efforts consentis dans sa création après avoir exprimé sa satisfaction pour les résultats réalisés depuis la mise en place de cette plate forme de concertation dont l'inexistence dans sa forme dynamique actuelle rendrait hypothétique la conservation des ressources naturelles dans nos sites et aires protégées. Ensuite, Il a souligné le rôle efficace assumé par l'Unesco, la Commission européenne, le GEF/PNUD, la Banque mondiale, les Coopérations allemande, belge, italienne, française et espagnole, l'USAID et les ONGs internationales en énumérant les actions entreprises avec leur appui, en dépit de l'état peu reluisant de conservation des aires protégées, en vue de soutenir la dynamique de l'amélioration de sa gestion. Il a de ce fait rendu un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur le Président de la République et à Son gouvernement pour leur marque d'attention soutenue à la conservation dans les aires protégées. Les récentes visites du Chef de l'Etat et du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme respectivement à la Réserve de Faune à Okapi au début du mois de mars 2009 et dans les Parcs Nationaux des Virunga et de Kahuzi Biega quelques mois avant, ont, a-t-il déclaré, apporté un confort moral inestimable pour l'ensemble du personnel et des partenaires.

Evoquant les dernières tueries perpétrées dans le Parc National de Garamba par les rebelles Ougandais de la LRA, l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN a souligné le lourd tribut payé par l'ICCN pour assurer la protection de la biodiversité et qui bat un record mondial en termes des pertes en vies humaines, malgré la bonne formation reçue par ses éléments et, ce, faute de matériel d'ordonnancement adéquat et en quantité suffisante.

Au regard des exigences de gestion du patrimoine naturel et du développement de la situation sécuritaire à l'Est du pays, l'ADG de l'ICCN a formulé le vœu de voir très rapidement se concrétiser la réforme institutionnelle de l'ICCN, la restauration des conditions optimales de travail aussi bien à la Direction Générale de l'ICCN que dans et autour des nos aires protégées.

Mr l'ADG a terminé son mot en exprimant sa profonde gratitude aux organismes ayant accepté d'assurer le financement des présentes assises en l'occurrence la GTZ, le projet GEF/PNUD et le Centre du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Après l'allocution de l'ADG de l'ICCN, la parole était donnée à Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature, représentant personnel de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme. Après avoir chaleureusement salué et souhaité la bienvenue aux participants, le représentant du Ministre a félicité les acteurs des prouesses remarquables réalisées par l'ICCN en coopération avec les différents partenaires impliqués dans ce secteur en faveur de la vie nationale et de l'ensemble de l'humanité.

Conscient des conditions de travail non idéales pour l'atteinte des objectifs imposées par la conjoncture générale au pays, il a admiré et exprimé ses sentiments de respect à la mémoire de tous ceux de nos compatriotes conservateurs et éco-gardes mais aussi des partenaires qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et offert en sacrifice leurs vies sur le champ d'honneur comme prix pour la conservation durant les cinq dernières années et pour sauver la riche biodiversité de nos aires protégées.

Tout en se réjouissant des progrès accomplis à ce jour, le Secrétaire Général a relevé, ainsi que venait de le souligner Mr l'Administrateur Délégué Général de l'ICCN, que la tâche est encore vaste et requiert des moyens matériels et financiers très importants. Il a pris à témoin les participants des efforts que déploie le Gouvernement pour redresser la situation générale au pays sur fond de la crise financière internationale avec comme particularité la paupérisation des populations riveraines des aires protégées en cette période post-conflit.

Il a appelé les parties prenantes à plus de créativité et de détermination pour créer ensemble les meilleures conditions de gestion et de valorisation des ressources naturelles dans les aires protégées dont le Gouvernement a la charge de restaurer l'intégrité et d'assurer la sécurité. Il a promis de

soutenir de toutes ses forces toute initiative progressiste pouvant apporter une solution durable à la problématique de gestion des ressources naturelles au profit de nos populations et de l'humanité. Tout en reconnaissant le droit de la RDC à être rémunéré pour sa sagesse et sa vision salutaire, Il a déploré le retard de la communauté internationale pour payer le juste prix à un peuple qui a conservé ce qui existe aujourd'hui et dont l'humanité entière peut tirer le maximum de bénéfice pour sa survie. Tout en souhaitant pleins succès aux présentes assises, il a déclaré ouverts les travaux de la cinquième édition de la Coalition pour la conservation au Congo.

III. TRAVAUX PROPREMENT DITS

Après la cérémonie d'ouverture, l'ADG de l'ICCN a présenté le Modérateur et la séance s'est poursuivie par la communication du modérateur, les présentations suivies du débat général et les travaux en commission.

Dans sa communication le modérateur a salué la présence dans la salle de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature représentant de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, de Madame la Conseillère Principale du Chef de l'Etat en charge de l'Environnement et des Affaires Foncières et de la Secrétaire Exécutive Adjoint chargée de la planification au sein du Secrétariat de la Collaboration Transfrontalière basée à Kigali au Rwanda.

Après la communication du Modérateur, les participants ont eu à suivre six présentations à savoir

- 1° Le Point sur le projet de réhabilitation des aires protégées de la RDC sur Financement GEF/BM : négociation, mise en œuvre et perspectives en tandem par Mr PAUL MARTIN de la Banque Mondiale et Mr Benoît KISUKI, ADT de l'ICCN ;
- 2° Le Programme ECOFAC : implantation au PNS et perspectives par Mr PAULIN NGOBOBO, Conservateur Principal et Chef de Site du Parc National de la Salonga ;
- 3° La Nouvelle dynamique dans la gestion du Parc National des Virunga : vision, structure, Développement et perspectives par Dr Emmanuel Demerode, Directeur et Chef de site ;
- 4° La Collaboration transfrontalière dans le Grand Virunga : historique, état de lieux, modèle et perspectives, par Teddy Musabe, Secrétaire Exécutive Adjointe au GVTC Chargé de la Planification ;

5° Deux témoignages : le premier fait par Monsieur Jean Pierre d'Huart constituait un chapelet de réflexions personnelles sur les différents aspects de l'évolution dynamique du partenariat entre l'ICCN et ses partenaires. Parlant au nom de Monsieur Jean Pierre AGNANGOYE, Secrétaire exécutif du RAPAC, Monsieur Samy MANKOTO, a développé la genèse de la CoCoCongo et les multiples leçons apprises parmi lesquelles on peut citer l'harmonisation des méthodes, la promotion de la collaboration transfrontalière, les perspectives d'avenir qui sont la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de Paris sur les SPM et le rôle de ces sites dans la conservation pour le développement durable, la création des zones tampons autour des SPM.

Ces présentations ont donné lieu à un débat général au cours duquel les contributions suivantes ont été apportées :

- Les commissions de travail devraient être focalisés sur la personne du garde qui protège la biodiversité ;
- Que l'expérience du Parc National des Virungas sur l'importance du Site Web serve aux autres sites pour faire preuve de créativité et d'inventivité en vue de la valorisation de chaque site en particulier et de l'ICCN en général.

IV. TRAVAUX EN COMMISSION ET RECOMMANDATIONS

Conformément aux termes de référence de la réunion trois commissions de travail ont été constituées avec les thèmes de réflexion suivants :

Commission n° 1 chargée d'examiner les Actions prioritaires et Recommandations

Commission n° 2 chargée de produire les TDR des cadres de Concertation des Partenaires (bailleurs et ONGs). Cette commission était répartie en 2 sous-commissions

Commission n° 3 chargée d'amender et de finaliser la proposition de la Déclaration finale des participants.

Après les 45 minutes imparties à chaque commission pour épuiser son objet de travail, les participants se sont retrouvés en plénière pour présenter leurs rapports respectifs.

A l'issue des débats qui s'en sont suivis les recommandations pertinentes ont été adoptées moyennant des amendements et se trouvent en annexe du présent Rapport final.

Fait à Kinshasa, le jeudi, 12 mars 2009.

Le Rapporteur Général,

Dr Muamba Tshibasu
Directeur et Secrétaire Exécutif de Coccoongo

Je vous remercie.

DECLARATION DES PARTICIPANTS

Nous, participants à la Cinquième Réunion Annuelle de la Coalition pour la Conservation au Congo, en sigle CoCoCongo, réunis à Kinshasa, le 12 mars 2009, dans la salle des Conférences de l'hôtel Vénus, en vue de renforcer la coordination et la communication entre l'ICCN et ses partenaires et de faire face, avec efficacité, aux menaces et défis pour une gestion rationnelle et la valorisation du réseau des Aires Protégées de la République Démocratique du Congo ;

- Nous félicitant de l'avènement de la paix qui vient consolider l'unité nationale, vecteur idéal de la démocratisation des institutions de la République ;
- Considérant le courage et la détermination du Chef de l'Etat et Président de la République, Son Excellence Joseph Kabila Kabange à créer des conditions de sécurisation du territoire national, plus précisément à l'est du pays ;
- Reconnaisant, d'une part, les engagements pris par la République Démocratique du Congo sur le plan international à travers la signature de la Convention sur la Diversité Biologique et du Traité de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, en sigle COMIFAC, sur la conservation et la gestion durable du patrimoine exceptionnel du Bassin du Congo et, d'autre part, les efforts consentis par le Gouvernement pour la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des aires protégées ;
- Reconnaisant l'appui des partenaires internationaux et des mécanismes de la coopération bilatérale et multilatérale ainsi que les efforts de la MONUC dans la restauration de la sécurité et de bonnes conditions de travail dans nos Aires Protégées ;
- Considérant qu'en dépit de ces contributions le Réseau des Aires Protégées de la RDC n'a pas encore retrouvé son fonctionnement minimal, étant donné que l'ICCN actuellement ne contrôle totalement que moins de 40% de la superficie entière des Aires protégées du pays ;

- Préoccupés par le fait que nos cinq sites du Patrimoine Mondial figurent sur la liste du patrimoine en danger ;

À l'issue de nos Travaux, déclarons ce qui suit :

- Nous réaffirmons notre engagement à participer activement aux réunions annuelles de concertation entre l'ICCN et ses Partenaires dans le cadre de CoCoCongo et exprimons notre pleine satisfaction sur l'organisation des présentes assises tout en souhaitant plein succès au Comité de Suivi, qui devra nous faire rapport sur le niveau d'exécution des recommandations formulées à l'issue de cette réunion et sur des actions prioritaires arrêtées et à mener au courant de l'année 2009.

- Nous invitons :

1. Le Gouvernement Congolais à :

- Mettre en œuvre les principales recommandations de la Revue Institutionnelle de l'ICCN ;
- Assumer pleinement ses responsabilités en vue de garantir l'intégrité et la sécurité du Réseau des Aires Protégées de la RDC ;
- Prendre des dispositions appropriées pour l'exécution des recommandations de la 32^{ème} session du Comité du Patrimoine Mondial tenue au Québec ;
- Accroître significativement les ressources humaines et financières affectées à la gestion des aires protégées.

2. L'ICCN à :

- Renforcer le lobbying auprès de toutes les Institutions Nationales et Internationales ;
- Exécuter adéquatement toutes les recommandations formulées dans le Rapport Final de présente assises ;

- Renforcer son leadership à travers la CoCoCongo pour l'année 2009, année internationale des Gorilles et l'année 2010, année internationale de la biodiversité, ce en renforçant la stratégie de communication par l'amplification du site Internet du Parc National des Virunga avec une page spécifique pour les Gorilles et un lien interactif avec l'UNESCO ;
- Participer, pour sa visibilité, au symposium sur les Gorilles qui se tient en juin à Bonn sous l'organisation de l'UNEP/UNESCO/GRASP ;
- Encourager l'initiative de l'ICCN pour la formation des cadres de haut niveau par la signature avec l'ERAIFT du MOU avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

3. Les Partenaires à :

- Soutenir l'ICCN dans l'exécution des recommandations contenues dans le Rapport Final de CoCoCongo V ;
- S'engager effectivement dans la mise en œuvre du Plan de Réforme et du Programme de Renforcement de l'ICCN issus de la Revue Institutionnelle par un appui financier conséquent.

Fait à Kinshasa, le 12 mars 2009.

Les Participants.



Recommandations et Décisions de la Cinquième édition de Coccocongo

Sites concernés :

- Parcs nationaux des Virunga, Salonga, Kahuzi Biega, Garamba, Marin de Muamda Upemba, Kundelungu et Maiko
- Reserve de Faune à Okapi ,Domaine de chasse de Bombo Lumene, et RUBITELE

I. INTEGRITE ET PROTECTION DES SITES

Problèmes	Sites cibles	Actions prioritaires	Indicateurs	Période	Responsable	Partenaires	Taux d'exécution	Rem.
1. Destruction des habitats dans les AP								
		Recenser et et délocaliser les groupements démographiques	100% des sites sont localisés et recensés	Avril-Mai	ICCN	ONGs Exécutifs Provinciaux de la justice		
		Elaborer un plan de délocalisation conformément aux lois en vigueur	Un plan de délocalisation disponible	Juin	ICCN	Idem		
		Identifier les concessions d'exploitations forestières	100% de concessions d'exploitation identifiées	Juin-Juillet	ICCN	ONGs		
		Faire annuler les titres d'exploitation forestières	100% des titres d'exploitation recensés sont annulés	Juillet-Déc	ICCN	Gouv.		
		Evacuer les exploitants forestiers identifiés	50 % d'exploitants évacués	Déc-Janv	ICCN	Gouv.		
		Recenser les exploitations minières	100% des mines sont recensés	Mai-Juin	ICCN	ONGs		
		Faire annuler les titres d'exploitation minière	40-50 % des titres recensés annulés	Juillet-Décembre	ICCN	Gouv.		

	Déguerpir les exploitants	40/50% des exploitants évacués	Juillet-Déc.	ICCN	Gouv.		
2. Destruction de la faune dans les AP							
	Opérations mixtes (Gardes et FARDC) selon besoins.	1 opération mixte dans au moins 6 sites par an selon le besoin.	Avril-Déc.	ICCN	MONUC-FARDC		
3. Conflits AP et populations							
	Vulgariser la loi sur la conservation nature	La loi est vulgarisée et conflit atténué	Avril- déc.	ICCN	ONGs		
	Promouvoir la politique de la matérialisation participative des limites .	Une session de formation par sites tenue dans les 6 sites	Juillet-Aout	ICCN	Idem		
	Promouvoir les activités alternatives	1 initiative d'activités est lancées dans 6 sites	Mai-Déc	ICCN	Idem		
	Accélérer le développement et la mise en application des plans d'aménagement des sites .	1 le draft est soumis à l'approbation de la DG	Mai-Déc.	ICCN	Idem		
	Faire le lobbying par la DG auprès des parlementaires et différentes Institutions	2 rencontres au moins/an	Mai-Déc.	ICCN	Idem voir autre lobbying		

	Renforcer l'éducation environnementale (Voir strategie coco)	Un programme est mis en œuvre	Mai-Déc.	ICCN	Idem		
	Appuyer les initiatives locales de développement	1 initiative dans au moins 6 sites par an	Idem	Gouv.	ONGs de dev.		
4. Insuffisance de surveillance dans les AP							
	Etablir un mecanisme de financement durable pour soutenir la surveillance	Un business plan dans 6 sites est élaborée et soumis aux bailleurs	Avril-Déc;	ICCN	Idem		
	Renforcer les capacites de surveillance des APs : • Recruter les écogardes	50% des effectifs requis dans 6 sites sont operationnels	Juin- déce;	ICCN	Idem		
	• Formation militaire et disciplines spécifiques	Une session paramilitaire de base dans 6 sites est organisé	Juin-Déc.	ICCN	Idem et Gouv.		
	• Faire le lobbying auprès des autorités politiques, militaires et coutumières	2 réunions tenue dans 10 sites	Mai- déc.	ICCN	Gouv.		
	• Organiser l'opération de nettoyage des poches de resistance	Une opération est organisee dans 6 sites	Mai-Déc;	ICCN	Gouv.		
	• Renforcer les activités de surveillance	4 patrouilles de choc dans au moins 6 sites	idem	idem	ONGs		
	• Réhabiliter et aménager les pistes dans les AP	50% des pistes requis dans au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	Idem		
	• Réhabiliter et aménager les PP	25 %des PP réhabilités dans au moins 6 sites	Avril-Déc;	ICCN	Idem		

	• Doter les sites en équipements et matériels de brousse	30-50%% des besoins dans 6 sites sont satisfaits	Idem	Idem	Idem		
	Developper une banque de données sur le LEM /BIO MONITORING	<ul style="list-style-type: none"> Inclusion de la dynamique d'habitat Extention de la banque de données sur les 6sites 	Idem	Idem	IRSCB		
5. Violation des limites des AP							
	Sensibiliser le public	1 campagne de sensibilisation dans 10 sites par an	Idem	Idem	Idem		
	Démarquer et matérialiser participativement les limites	50 km dans 6 sites au moins	Avril-Déc.	ICCN et Gouv. provincial	ONGs		
	Rétroceder des recettes touristiques en faveur de Communautés Riveraines	10% des recettes dans 3 sites sont retrocedés	Cfr.CoCo	Idem	Gouv.		
6. Présence permanente des positions militaire et bandes armées							
	VOIR Développement communautaire	Appuyer les microprojets de développement	1 initiative dans 10 sites	Cfr; CoCo	Idem	ONGs	
	Faire le lobbying à tous les niveaux	2 réunions dans 10 sites	Avril-Déc.	Idem	ICCN et Gouv. provincial		

	Faire la diplomatie de conservation	1 émission radio TV dans 10 sites par an 1 plan de sécurisation dans 6 sites 1 plan de lobbying dans 6 sites 1 mission diplomatique dans 10 sites	Avril-déc.	ICCN	MECNT		
--	-------------------------------------	--	------------	------	-------	--	--

II. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

	Activités	Indicateurs	Périodes	Responsable	Partenaires	Taux d'exécution
	Appuyer les microprojets de développement	1 initiative dans 10 sites	Cfr; CoCo	Idem	ONGs	
1.	Diffuser le document de la stratégie nationale de CoCo	Le document est diffusé	Avril	ICCN	ONGs et partenaires	
2.	Mettre en application la stratégie nationale de CoCo dans chaque site	Plan CoCo mis en œuvre dans tous les sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
3.	Faire le lobbying pour l'adoption de la nouvelle loi sur la conservation de la nature le pays, laquelle prend en compte les besoins des communautés locales avec ceux de la conservation de la nature	1 avant projet de loi est transmis au Parlement et adopté	Avril-Déc;	ICCN	MECNT	
4.	Organiser les ateliers d'évaluation des forces, faiblesses, les menaces et opportunités (echecs) en matière de la conservation communautaire dans les AP (SWOT)	1 atelier d'évaluation est tenu dans 6 sites	Avril-déc;	ICCN	ONGs et partenaires	
5.	Créer un cadre de concertation avec les ONGs de développement pour adresser la question de la CoCo	1 réunion de CoCosi avec les partenaires dans au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
6.	Les études socio économiques au niveau des sites	1 rapport est disponible pour au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	MECNET	

7.	Faire le lobbying auprès du Gouvernement pour une prise en compte des intérêts de la conservation dans le plan national développement rural	4 initiatives de lobbying , plaidoyer sont réalisées, 1 journée VIP est organisée par l'ICCN	Avri-Déc.	ICCN	ONGs et Partenaires	
8.	Rendre fonctionnel la structure de la CoCo au sein de l'ICCN	1 Direction CoCo estb fonctionnelle à la DG et des structures spécialisées dans au moins 5 sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
9.	Renforcer les capacités des agents de l'ICCN chargé de la CoCo	Un programme de formation et d'équipement est mis en oeuvre dans au moins 6 sites	Avril-Déc.	ICCN	idem	
10.	Mettre en place un mécanisme de retrocession des recettes issues du tourisme en faveur des projets de CoCo	Une clé de répartition des recettes est appliquée	Avril	ICCN	idem	

IV. PLAN DE REFORME ET PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'ICCN

Enjeux	Ativités	Indicateurs	Périodes	Responsables	Partenaires	Taux d'exécution
1. Autorisation de mise en oeuvre de la revue institutionnelle	Faire le lobbying aupres de Gouvernement pour validation et adoption nde la revue Institutionnelle	Revue institutionnelle validéee et adoptées	Avri-Juin	ICCN	MECNT	
2. Mission, mode de gestion, priorité	Preciser les missions de l'ICCN en concertation avec le MECNT	Rapport s des missions Comptes rendus	Avril-Juin	ICCN	MECNT	
3. Statut positionnement Tutelle	Assurer le suivi de l'elaboration de statut d'établissement public .	1 draft de statut est elabor'e	Idem	ICCN	MECNT	
	Approfondir les avantages et inconvenients de la Tutelle du Ministère de la Défense	1 rapport d'etude disponible	Idem	ICCN	MECNT	

	Proposer une nouvelle dénomination appropriée de l'ICCN	1 proposition de dénomination	Idem	DG/ICCN	
	Approfondir la réflexion sur les modalités d'ouverture du Conseil d'Administration à des acteurs non publics	1 document reprenant les modalités d'établissement public définis	Idem	DG/ICCN	
3. Relations interacteurs	Constituer des structures interministérielles de sensibilisation et d'information à tous les niveaux.	X nombre des réunions tenues	Juin-Déc	DG/ICCN	ONGs et Patrenaires
	Elaborer une structure de communication	1 Consultant spécialisé recruté et à pied d'œuvre	Juillet-septembre	DG/ICCN	
4. Rôles et relations avec les partenaires					
5. Organisation interne	Recruter un consultant pour faire des propositions sur ce volet de communication	1 Consultant	Aout-Déc.	ICCN	ONGs
6. Ressources humaines et gestion des ressources	Mettre en application le programme relatif à la gestion des ressources humaines (document de stratégie nationale de la conservation de la biodiversité dans les APs). :	1 rapport d'évaluation	Aout-Déc.	ICCN	idem
	<ul style="list-style-type: none"> Apprêter les dossiers de mise en retraite en tenant compte des normes nationales et internationales 	100% des dossiers sont transmis à la Fonction Publique avec impact financier et payés	Aout-Déc.	ICCN	MECNT
	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer un plan de formation. 	1.1 le document plan disponible 2 Plan mis en application	Aout	DG/ICCN	GTZ
			Aout-Déc.	DG/ICCN	ONG

7. Renforcement matériel et fonctionnement	Prioriser les besoins en matériels et équipement de site	1 liste est disponible	Aout	ICCN ONG
	Discuter avec les partenaires	liste adoptée	Aout	ICCN ONG

V. COMMISSION N°2: DECLARATION DES PARTICIPANTS

Enjeux	Indicateurs	Responsables	Période	
Renforcer la coordination et la communication entre l'ICCN et ses différents partenaires	Un système d'échange d'information est établi	ICCN	Avril-Déc.	
Volonté politique exprimée du Chef de l'Etat et Président de la République	Implication du Chef de l'Etat est effective	Gouvernement	Avril-Déc.	
Engagement pris lors des résolutions et déclarations des conférences de Goma et de Bandundu en faveur du PNVi et du PNS	Des actions concrètes de sécurisation des sites sont visibles	Gouvernement	Avril-Déc.	
Engagement pris par la RDC sur le plan international à travers la signature de la CBD et tarité de la COMIFAC, sur la gestion durable du patrimoine exceptionnel du Bassin du Congo	La signature de la CDB et la ratification de la COMIFAC pour la gestion du Bassin du Congo sont effectives	Gouvernement	Mai-Déc.	
Appui des partenaires internationaux et des mécanismes de la coopération bilatérale et multilatérale	Les actions de la coopération internationale sont palpables	Partenaires	Avril-Déc.	
S'investir totalement dans la mise en oeuvre de toutes les actions relatives à la CN spécialement dans le domaine de recouvrement de l'intégrité et de la sécurité du réseau des AP de la RDC	L'intégrité et la sécurité du réseau des AP sont acquises	Gouvernement	Avril-Déc.	
Prendre des dispositions appropriées en vue de l'exécution des recommandations pertinentes de la 31 ^{ème} réunion du Comité du Patrimoine Mondial tenue à ChristChurch	Les recommandations de la 31 ^{ème} réunion du CPM sont appliquées	Idem	Avril	
Rendre opérationnelle la mise en oeuvre de la Revue Institutionnelle de l'ICCN	Les recommandations de la Revue Institutionnelle sont appliquées par le Gouv.	Gouvernement	Avril-Déc.	
Accroître significativement les ressources humaines et financières affectées à la gestion et à la promotion des AP	les ressources humaines et financières dans les AP sont suffisantes	Idem	Avril-Déc.	

Prendre toutes les mesures nécessaires pour reviser les cadres législatifs suivant les évolutions de l'expérience régionale de gestion des AP	Les cadres législatifs sont révisés en fonction de l'expérience régionale de gestion des AP	Idem	Mai	
Formaliser la collaboration dans la gestion transfrontalière des RN dans le Grand Lac Virunga au niveau des Etats	La collaboration transfrontalière des RN dans le Grand Lac est effective	Gouvernement	Avril	
Renforcer le lobbying auprès de toutes les Institutions nationales et Internationales pour leur appui à la gestion des AP	2 rencontres sont organisées en faveur des Institutions Nationales et Internationales	ICCN	Avril-Déc.	
Exécuter adéquatement toutes les recommandations formulées dans le rapport final de présentes assises	100% de recommandations formulées sont exécutées par l'ICCN	Idem	Avril-Déc.	
Renforcer la capacité opérationnelle des agents sur le terrain	Une session de formation par site	Idem	Avril-Déc.	
Soutenir l'ICCN dans l'exécution des actions prioritaires et recommandations continues dans le rapport Final de CoCoCongoIV	Les actions prioritaires et recommandations sont exécutées par l'ICCN	Partenaires	Avril-Déc.	
S'engager effectivement dans la mise en oeuvre du plan de reforme et du programme de renforcement de l'ICCN issus de la Revue Institutionnelle	Le Plan de Reforme et le programme de renforcement sont mise en œuvre à l'ICCN	Idem	Avril-Déc.	
Appuyer l'ICCN dans l'exécution de la stratégie Communautaire par la mobilisation des ressources indispensables	La stratégie communautaire est appliquée dans les sites	Idem	Avril-déc.	

LEGENDE

1. xxxxxxxx : actions non pertinentes (éliminées)
2. xxxxxxxx : actions reformulées
3. Xxxxxxxx : actions remplacées

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM ET POSTNOM	INSTITUTION et/ou FONCTION
I. ICCN/DG	Administrateur Délégué Général
Past. Cosma WILUNGULA B.	Administrateur Délégué Général Ad
India IDI OMARI	Administrateur Directeur Technique
Benoît KISUKI MATHE	Administrateur Directeur Fin
Roger EBONGA	Administrateur
Hubert KEMBELE	Administrateur
UROM WAROM	Administrateur
Gertrude NDJOLI	Administrateur
Patrick EGBOYO	Administrateur
SEGBEWI ZIAMU	Directeur Scientifique
MUEMBO KABEMBA	Audit Scientifique et Tech
MUAMBA TSHIBASU	Directeur /DCIP
Rene NVULA MALEMBE	S/DDR
Nina LANDU	Directeur Conservation commun
MBAYMA ATALIA	Coordonnateur -Inspecteurs
Dr. Pierre BOYZIBU	Sous Directeur des Parcs Nat.
BUANGI CAMILLE	Directeur Audit Administratif
Jean KANSIETOKO	Directeur Audit Financier
Augustin NGUMBI	Assistant ADG
Charly FULANO	Assistant à la Cell. Coop. Intern
Norbert BOBELABI	Coordo Cabinet ADGA
Rial BAWAWANA	Directeur Financier
Jean KABENDA	Coordo Cabinet ADT
Thierry KAMBALE	Conseiller Juridique
Félix KATONA	Assistant du PCA
BELO BAKAJA	Sous directeur Budget
Blanchard LUMU	Assistant ADGA
II. ICCN/SITES	
Radar NISHULI	Chef de site PNKB
Paulin NGOBOBO	Chef de site Salonga
Luis ARRANZ	Directeur Garamba

MAPILANGA Joseph	Chef de Site RFO
Emmanuel De Merode	Chef de Site PNVI
BOLAMBA Didier	Chef de Site PN Maïko
Jules MAYIFILUA	Chef de site RFLY
Andres TUSUMBA	Chef de site RNS
III. PARTENAIRES	Directeur National WWF
Raymond LUMBUENAMO	WWF/PNS
OMARI ILAMBU	WCS/RDC
Robert MWINYIHALI	WWF/PNKB
BISIDI YALOLO	Consultant Indépendant
Terese Hart	WCS/RDC
Richard TSHOMBE	CT/PNUD/GEF
Adama DAU	GO
Henry CHIRUZA	FFI/RDC
Eulalie BASHIGE	BCI
Sally Cox	Union Européenne
Filippo SARACCO	Banque Mondiale
Paul Martin Jonathan	GTZ/PFBC
Jaap SCHOORL	GTZ/PNKB
Sylvie Ouellet	AWF
Flory BOTAMBA	Coordo Progr. APN
José KALPERS	UNESCO/WHS
Yvette KABOZA	GEF/PNUD
Henri-Paul ELOMA	CI
Ingrid Mocaer	Chef Composante ECOFAC IV
Jean-Claude LE CORRE	Politique Fédérale Belge
Brigitte DECADT	
IV. GOUVERNEMENT	
REPRESENTANT PRESIREP	CABINET DU PRESIREP
REPRESENTANT ASS NATIONALE	BUREAU
REPRESENTANT SENAT	BUREAU
REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT/CABINET	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
REPRESENTANT SG/ENVIRONN.	MINISTÈRE DE L'ENVIRONN.
REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DES AFF.ETR	MINISTÈRE DES AFF. ET
REPRESENTANT DU MINISTRE DE COOP. INT ET SOUS REGIONALE	MINISTÈRE DE LA COOP. INT.
REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE LA	MINISTÈRE DE LA JUSTICE

JUSTICE

REPRESENTANT PORTEFEUILLE

DELEGUE DU CADASTRE MINIER

REPRESENTANT COPIREP

DÉLÉGUÉ DE L'IJZB

DÉLÉGUÉ DE L'ONT

DÉLÉGUÉ DE LA POLICE NAT

DELEGUE MIN EDUCATION NATION

DOYEN FAC SCIENCES

MINISTERE DE PORTEFEUILLE

CAMI

COPIREP

Institut des Jardins Zoo et Bot.

Office National du Tourisme

POLICE NATIONALE

MINISTERE DE L'EDUCATION

UNIVERSITE DE KINSHASA

VI. AMBASSADE & MISSION DIPLOMATIQUE

AMBASSADE DES USA

AMBASSADE DE Belgique

AMBASSADE DE LA France

AMBASSADE D'ITALIE

AMBASSADE D'ESPAGNE

AMBASSADE DE HOLLANDE

AMBASSADE D'ALLEMAGNE

VII. LOGISTIQUES SECRETARIAT

Benjamin BALONGELWA

Paul LENVO

Lyly LEKADIANO

Jeanne KAMBERE

Secrétariat Technique/Logistique

Secrétariat Technique

secrétariat

secrétariat

VIII. PROTOCOLE & HOTESSE

Diogene FINA

Albert NSIMBA

Toma

MULAMBA

MATOUMONA

Chef Protocole

Huissier

Chauffeur

Chauffeur

Chauffeur

IX. DELEGUE SYNDICAL

Nestor LUBUTA

Délégué Syndical

X. LIAISON FARDC/ICCN

Colonel Marcel NONDO

FARDC/ICCN

